09/20/2024	Kit Components	
Product code	Description	
CY80TP-FF+SO	CA80TP Reagent Set for total phosphate	
Components:		
71251096B	CA80TP Reagent RB, Component 1	
51509012D	CA80TP Reagent RK, Component 1	
51509014D	CA80TP Reagent RN, Component 1	

51509015D 51509017D CA80TP Reagent RN, Component 2

CA80TP Reagent RN, Component 3

selon RPD, Annexe 1



Page : 1/7

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

Code du produit: 71251096B

No CAS: 7775-27-1 Numéro CE: 231-892-1

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla@endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



GHS03 Flamme sur un cercle

Matières solides comburantes - catégorie 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS08 Danger pour la santé

Sensibilisant respiratoire - catégorie 1

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.



GHS07

Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger







GHS03

S03 GHS07

GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

persulfate de sodium

Mentions de danger

Peut aggraver un incendie; comburant.

Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 1)

Page : 2/7

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

CAS: 7775-27-1 persulfate de sodium

Code(s) d'identification Numéro CE: 231-892-1

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 2)

Page: 3/7

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire. Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 5.1 B

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7775-27-1 persulfate de sodium

EL TWA: 0.1 mg/m³ as persulfate

EV TWA: 0.1 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 3)

Page: 4/7

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Poudre cristalline

Couleur: Incolore
Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Légèrement acide

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité La substance n'est pas inflammable.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.
Pression de vapeur: Non applicable.

Densité à 20 °C:1.1 g/cm³Densité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non applicable.Vitesse d'évaporation.Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Aisément soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non applicable.
Cinématique: Non applicable.

Teneur en substances solides: 100.0 %

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 4)

Page : 5/7

Autres informations

Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles.

Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 7775-27-1 persulfate de sodium

Oral LD50 920 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 5)

Page: 6/7

*14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, IMDG, IATA UN1505

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD néant

PERSULFATE DE SODIUM SODIUM PERSULPHATE Sodium persulphate

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



IMDG

IATA

Classe 5.1 Matières comburantes.

Label 5.1

IMDG, IATA



Class 5.1 Matières comburantes.

Label 5.1

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA

Dangers pour l'environnement: Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières comburantes.

Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 50

 No EMS:
 F-A,S-Q

 Stowage Category
 A

Segregation Code SG38 Stow "separated from" SGG2-ammonium

compounds.

SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

DOT/TMD

Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 25 kg

On cargo aircraft only: 100 kg

IMDG

Limited quantities (LQ) 5 kg
Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

"Règlement type" de l'ONU: UN 1505 SODIUM PERSULPHATE, 5.1, III

(suite page 7)

- CDF -

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 5 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RB, Component 1

(suite de la page 6)

Page : 7/7

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

ACTIVE

Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger







GHS03 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

persulfate de sodium

Mentions de danger

Peut aggraver un incendie; comburant.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/20/2024 / 4 Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO) IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CDF -

selon RPD, Annexe 1

Endress+Hauser 🖾

Page : 1/5

People for Process Automation

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: CA80TP Reagent RK, Component 1

Code du produit: 51509012D

No CAS: 50-81-7 Numéro CE: 200-066-2

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla @endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas classifiée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH néant Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant Mentions de danger néant

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

CAS: 50-81-7 L (+) - acide ascorbique

Code(s) d'identification Numéro CE: 200-066-2

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RK, Component 1

(suite de la page 1)

Page : 2/5

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise. Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 11

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RK, Component 1

(suite de la page 2)

Page: 3/5

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Poudre cristalline
Couleur: Blanchâtre
Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.
valeur du pH: Légèrement acide

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 191 °C

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité La substance n'est pas inflammable.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure:
Supérieure:
Non déterminé.
Non déterminé.
Pression de vapeur:
Non applicable.

Densité à 20 °C:
Densité relative.
Non déterminé.
Non déterminé.
Non déterminé.
Non applicable.
Vitesse d'évaporation.
Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 333 g/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non applicable.
Non applicable.

Teneur en substances solides: 100.0 %

Autres informations Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

(suite page 4)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RK, Component 1

(suite de la page 3)

Page: 4/5

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles.

Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 50-81-7 L (+) - acide ascorbique

Oral LD50 11,900 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol *Non disponibles.* **Autres indications écologiques:**

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA

néant

Désignation officielle de transport de l'ONU

néant néant

DOT/TMD

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 5 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RK, Component 1

(suite de la page 4)

Page: 5/5

ADN. IMDG. IATA néant

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-

dessus.

"Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

ACTIVE

Éléments d'étiquetage SGH néant Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant Mentions de danger néant

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/20/2024 / 4 Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CDF -

selon RPD, Annexe 1



Page : 1/8

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

Code du produit: 51509014D

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla@endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



GHS05 Corrosion

Corrosion cutanée - catégorie 1A

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide sulfurique

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 1)

Page: 2/8

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 7664-93-9 acide sulfurique	30-50% *	
Ocrrosion cutanée - catégorie 1A, H314		

^{*} Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 2)

Page: 3/8

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Classe de stockage: 8 B

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Cor	Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:			
CAS: 7664-93-9 acide sulfurique				
	TWA: 0.2 mg/m³			
	thoracic, ACGIH A2; IARC 1			
EV	TWA: 0.2 mg/m³			

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

Inhalatoire	DNEL court	0.1 mg/m³ (travailleur) (effets locaux)		
	DNEL à long terme	0.05 mg/m³ (travailleur) (effets locaux)		

PNEC

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

PNEC 8.8 mg/L (Usine de traitement des eaux usées)

0.25 mg/L (l'eau de mer)

PNEC 2.5 µg/L (eau douce)

PNEC 2 µg/kg (sédiments marins)

2 μg/kg (sédiments d'eau douce)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 5 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 3)

Page: 4/8

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable. Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Incolore Inodore Odeur:

Non déterminé. Seuil olfactif:

valeur du pH à 20 °C: <1

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: >100 °C

Point d'éclair Non applicable. Inflammabilité Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 4)

Page: 5/8

Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa

Densité à 20 °C:

1.42 g/cm³

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non déterminé.
Non déterminé.

Teneur en solvants:

Eau: 50.0 %
Teneur en substances solides: 0.0 %

Autres informations Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles. Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

(suite page 6)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/20/2024 Version 5 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 5)

Page: 6/8

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, IMDG, IATA UN2796

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD néant

ACIDE SULFURIQUE **IMDG** SULPHURIC ACID IATA Sulphuric acid

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



Classe 8 Matières corrosives.

Label 8

IMDG, IATA



Class 8 Matières corrosives.

Attention: Matières corrosives.

Label

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA 11

Dangers pour l'environnement: Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 80 No EMS:

F-A,S-B

(suite page 7)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 6)

Page : 7/8

Segregation groups (SGG1a) Strong acids

Stowage Category B

Segregation Code SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

DOT/TMD

Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 1 L

On cargo aircraft only: 30 L

IMDG

Limited quantities (LQ) 1L

Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU: UN 2796 SULPHURIC ACID, 8, II

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide sulfurique

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 8)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/20/2024 Version 5 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 1

(suite de la page 7)

Page: 8/8

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/20/2024 / 4

Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO) IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

selon RPD, Annexe 1



Page : 1/6

People for Process Automation

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

Code du produit: 51509015D

No CAS: 12054-85-2 Numéro CE: 234-722-4

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla @endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas classifiée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH néant Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant Mentions de danger néant

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

CAS: 12054-85-2 Heptamolybdate d'ammonium tétrahydraté

Code(s) d'identification Numéro CE: 234-722-4

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 4 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

(suite de la page 1)

Page: 2/6

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Movens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise. Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 11

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant

DNEL				
CAS: 12054-85-2 Heptamolybdate d'ammonium tétrahydraté				
Inhalatoire	DNEL à long terme	13.36 mg/m³ (travailleur) (effet systémique)		

PNEC

CAS: 12054-85-2 Heptamolybdate d'ammonium tétrahydraté

PNEC 37.61 mg/L (Usine de traitement des eaux usées)

22.01 mg/L (eau douce) 3.94 mg/L (l'eau de mer)

PNEC 4,090 mg/kg (sédiments marins)

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

(suite de la page 2)

Page: 3/6

39,170 mg/kg (sédiments d'eau douce)

16.46 mg/kg /dw (sol)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Poudre cristalline

Couleur: Blanc Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: 5.3

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 90 °C

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité La substance n'est pas inflammable.

Température de décomposition:Non déterminé.Température d'inflammation:Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non applicable. Densité à 20 °C: 2.498 g/cm3 800 kg/m3 Masse volumique: Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur: Non applicable. Vitesse d'évaporation. Non applicable.

(suite page 4)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

(suite de la page 3)

Page: 4/6

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 400 g/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non applicable.
Non applicable.

Teneur en substances solides: 100.0 %

Autres informations Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles. Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles. Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

(suite de la page 4)

Page: 5/6

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA néant

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD néant néant

ADN, IMDG, IATA
Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

Précautions particulières à prendre par

'utilisateur Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-

dessus.

néant

"Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

la substance n'est pas comprise

Éléments d'étiquetage SGH néant Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/20/2024 / 3

Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 6)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 4 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 2

(suite de la page 5)

Page : 6/6

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- CDF -

^{*} Données modifiées par rapport à la version précédente

selon RPD, Annexe 1



Page : 1/7

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

Code du produit: 51509017D

No CAS: 28300-74-5 Numéro CE: 234-293-3

Numéro index: 050-003-00-9

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla@endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Tartrate d'antimone et de potassium

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 1)

Page : 2/7

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Substances

No CAS Désignation

CAS: 28300-74-5 Tartrate d'antimone et de potassium

Code(s) d'identification Numéro CE: 234-293-3 Numéro index: 050-003-00-9

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 2)

Page: 3/7

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Classe de stockage: 6.1 C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 28300-74-5 Tartrate d'antimone et de potassium

EL TWA: 0.5 mg/m³ as Sb

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas nécessaires.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression: 09/20/2024 Version 4 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 3)

Page: 4/7

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Poudre Couleur: Blanc Désagréable Odeur: Seuil olfactif: Non déterminé. valeur du pH: Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé. Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité La substance n'est pas inflammable.

Température de décomposition: Non déterminé. Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Non applicable.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. Pression de vapeur: Non applicable. Densité à 20 °C: 2.6 g/cm3 Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur: Non applicable. Vitesse d'évaporation.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 59 g/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non applicable. Cinématique: Non applicable.

Teneur en substances solides: 100.0 %

Autres informations Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles. Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 4)

Page: 5/7

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 28300-74-5 Tartrate d'antimone et de potassium

Oral LD50 115 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 28300-74-5 Tartrate d'antimone et de potassium

EC50[48h] 5 mg/l (crustacé)

EC50[96h] 37 mg/l (Fish)

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (classification selon liste): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

*14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, IMDG, IATA

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD

IMDG

UN1551

néant

TARTRATE D'ANTIMOINE ET DE POTASSIUM ANTIMONY POTASSIUM TARTRATE, MARINE

POLLUTANT

IATA Antimony potassium tartrate

(suite page 6)

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 09/20/2024 Version 4 Révision: 09/20/2024

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 5)

Page: 6/7

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):





Classe 6.1 Matières toxiques.

Label 6.1

IMDG



Class 6.1 Matières toxiques.

Label 6.1

IATA



Class 6.1 Matières toxiques.

Label 6.1

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA

Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour

l'environnement : Tartrate d'antimone et de potassium

Marine Pollutant: Oui (DOT)

Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)

Attention: Matières toxiques.

Marquage spécial (ADR): Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

60 No EMS: F-A,S-A **Stowage Category**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

DOT/TMD

Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 100 kg

On cargo aircraft only: 200 kg

Marquage spécifique avec le symbole (poisson et Remarks:

arbre).

IMDG

Limited quantities (LQ) 5 kg

Excepted quantities (EQ)

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

"Règlement type" de l'ONU: UN 1551 ANTIMONY POTASSIUM TARTRATE, 6.1,

III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

(suite page 7)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: CA80TP Reagent RN, Component 3

(suite de la page 6)

Page : 7/7

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

la substance n'est pas comprise

Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Tartrate d'antimone et de potassium

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 3 (classification selon liste): très polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/20/2024 / 3 Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente